

Bulletin local d'information syndicale

Non au fichage des élèves !

Contre le fichage des élèves, pour la liberté pédagogique

Sous couvert d'améliorer les outils de suivi des élèves des cycles 2 à 4 en les simplifiant et en les uniformisant, le ministère impose un Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) qui constitue un nouvel instrument de flicage des élèves et une restriction notable de la liberté pédagogique de leurs professeur-e-s.

Le LSUN rassemble dans une même application insuffisamment sécurisée toutes les informations détenues par l'administration (compétences, bulletins, parcours, attestations, éléments de suivi des élèves en difficulté). Il constitue un véritable casier scolaire centralisé au service du patronat et de l'État. Le MEDEF se félicite de sa mise en place : les compétences retenues correspondent clairement aux critères d'employabilité définis par le patronat.

Les compétences et sous-compétences retenues morcellent les apprentissages, en détruisent la cohérence et compliquent finalement la tâche des élèves comme celle des professeur-e-s. L'élaboration des cours devra prendre en compte les compétences à évaluer chaque (mi)trimestre, ce qui restreindra la liberté pédagogique des enseignant-e-s en les conduisant inévitablement à subordonner leur enseignement à des évaluations répondant non à des impératifs pédagogiques, mais à des prescriptions administratives.

Pour s'opposer au fichage des élèves et défendre la liberté pédagogique des enseignant-e-s, SUD éducation exige l'abrogation du LSUN et appelle tou-te-s les collègues à se réunir en équipe afin de décider du boycott collectif du LSUN dans leur établissement. Dans le primaire et le secondaire, refusons de le renseigner !

Les lycées pro livrés aux Régions ?

SUD éducation, dans un cadre intersyndical avec la CGT, la FSU, le SNALC et l'UNSA, dénonce l'affirmation, martelée dans la campagne électorale, qu'il faudrait sortir l'enseignement professionnel scolaire (lycées pro) des champs de compétences ministérielles.

Transférer la formation professionnelle initiale aux Régions reviendrait à abandonner l'ambition

PROCHAINE AG

SUD éducation

Lundi 15 mai – 18h-20h
en visioconférence depuis

Digne-les-Bains
Saint-Michel l'Observatoire



d'une scolarisation commune pour toutes et tous. Ce serait développer des logiques strictement utilitaristes et à court terme en ne proposant que les formations répondant aux besoins immédiats des entreprises d'un territoire. La formation professionnelle initiale sous statut scolaire pourrait disparaître au profit de l'apprentissage.

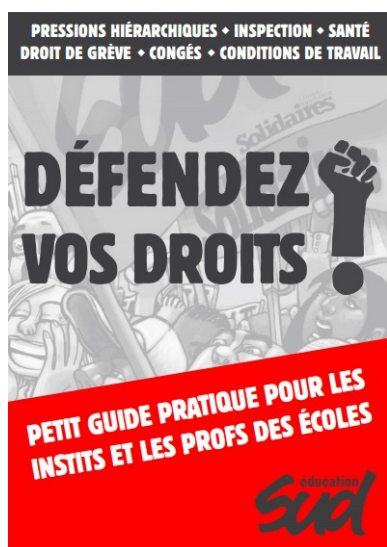
Un tel transfert constituerait aussi une attaque frontale du statut des personnels, notamment enseignants.

Nous ne voulons pas d'une société où l'Etat se désengage de la formation de 30% de sa jeunesse. La formation de l'ensemble des jeunes doit relever des prérogatives de l'Etat et des ministères chargés de l'éducation.

Fédération SUD Éducation

1) Petit guide pratique pour les instits et les professeur-e-s des écoles

Défendez vos droits !



Depuis une vingtaine d'années, la casse systématique du service public d'éducation durcit nos conditions de travail dans les écoles. Parallèlement, nous constatons de plus en plus de demandes abusives de la part de l'administration.

Malheureusement, nous ne connaissons pas toujours nos droits et nous ne sommes pas en mesure de contester les abus dont nous faisons les frais. Cela contribue à détériorer lourdement nos conditions de travail.

L'objectif de ce guide est donc de mieux faire connaître nos droits pour nous défendre et tenter d'améliorer concrètement notre quotidien. L'idée est de pouvoir utiliser le droit comme moyen d'action face à notre employeur parmi tous les autres moyens d'action dont nous disposons, Sud Éducation privilégiant bien évidemment le rapport de forces, dans lequel l'aspect juridique peut être un levier.

Nous ne devons pas perdre de vue les luttes collectives pour améliorer nos conditions de travail, et pour construire une autre école et une autre société.

Sommaire du guide

I - Au quotidien dans l'école

II - Les rapports avec la hiérarchie

III - Salaire et réduction du temps de travail

IV - Santé

V - Congès pour raisons familiales

VI - Droits syndicaux dans le premier degré

VII - Droit de grève

**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :
WWW.SUDEDUCATION.ORG**

Guide en pièce-jointe et sur :

<http://www.sudeducation.org/Petit-guide-pratique-pour-les.html>

Fédération SUD Éducation

2) Solidarité internationale contre la répression syndicale et la marchandisation de l'éducation au Chili



Le « Sindicato Único de Trabajadores de la Educación » - SUTE du Chili a déposé une plainte contre le gouvernement du Chili auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), plainte enregistrée sous le numéro 3247

Le gouvernement Chilien agit en violation des droits fondamentaux à travers :

- une répression systématique du mouvement syndical ;
- un projet de loi « Nueva Educación Pública » qui aboutirait, s'il était adopté, à la marchandisation complète de l'éducation, privant ainsi la majorité de la population du droit fondamental à l'éducation.

La fédération SUD éducation (membre de l'Union syndicale Solidaires) apporte son soutien au SUTE, à sa lutte pour les droits et à sa démarche auprès de l'OIT.

Solidarité contre la répression !

**L'école n'est pas une entreprise,
l'éducation n'est pas une marchandise !**

Fédération SUD Éducation

RESF 04

Des enfants sont menacés d'expulsion dans votre école, votre classe parfois.

Vous vous demandez comment vous pouvez vous impliquer pour que ces enfants puissent continuer leur chemin d'enfant.

Certains d'entre vous ont déjà interpellé les associations pour se renseigner.

Le réseau éducation sans frontières (RESF) vous propose une rencontre qui permettra de faire un état des lieux.

A partir de là, nous essaierons d'imaginer ensemble des actions adaptées.

Nous vous proposons de nous retrouver :

Sur Digne :

Permanences : 1^{er} et 3^e jeudi du mois à 17h15 – 18h15, salle 208 (local de Solidaires 04) - bourse du travail - 42 boulevard Victor Hugo

Réunions : 1^{er} jeudi du mois - 18 h 20 à 20 h - 6 rue Chrysostome

Sur Manosque :

Permanences : 2^e lundi du mois à 14h – 16h, maison des associations, boulevard du temps perdu, (salle Saint-Raymond (derrière l'école St Charles) pendant les vacances scolaires Zone B)



SUD Éducation
vit grâce aux cotisations des adhérents et à l'énergie des militants.
Nous rejoindre...
Nous contacter...